

VENT DU SUD

Quelle trouvaille !

La direction ne sait plus quoi faire pour tenter de mettre de l'ordre dans la boutique.... Les opérateurs(trices) CPST qui réclament depuis des mois la remise en place d'un I.L. se sont vus proposer un coach.

Pour quoi faire ?

Pour reboucler les commandes et s'assurer que la réglementation est respectée.

Si ce n'est pas le cas, le « COACH » prend des airs de « père fouettard » en usant de la « tapette à mouche » !!!!

Le problème est que les « COACH » n'y connaissent pas grand chose à la réglementation non plus... Ah ben la direction n'y avait pas penser.

La CPST tourne au ridicule...



SOMMAIRE

PAGE 1 :

Edito

PAGE 2 :

Infos en vrac

PAGE 3 :

Guignols en folie

PAGE 4 :

SUD-Rail pour un mouvement des ECT



Les dernières avancées obtenues lors de la 4e et dernière séance de la commission roulement

- Suppressions de nombreuses coupures.
- Diminution du temps de travail effectif de plusieurs JT.
- Obtention du taxi pour se rendre à St Paul sur une tournée du Rlt 300 avec PS à 05h45.
- Obtention d'un agent B sur le train 17725.
- Diminution du nombre de dispos les week-end au Rlt 302.
- Rééquilibrage des dispos sur le Rlt 301.

Un poison nommé **ALLIANCE**

Alliance, ce serait :

- 1500 suppressions de postes d'ASCT
- 15% de productivité en plus
- La suppression du repos du roulement

SUD-Rail est contre Alliance, Commencer à négocier sa mise en place, c'est l'accepter ! Que chacun se positionne !

AVIGNON : C'EST L'IBIS

Nous vous rappelons que le CHSCT a déclaré le foyer d'Avignon insalubre et que les couchages se font dorénavant à l'hôtel IBIS. Le DET l'a acté donc si l'IL d'Avignon pinaille pour vous remettre le bon de couchage, ne pinaillez pas, rentrez à Lyon directement !!!

V.M. NE VOUS FAITES PAS AVOIR

Pour passer la V.M., la direction doit vous prévenir et vous communiquer la convocation 15 jours à l'avance au moins. Aussi, les PS et FS ne peuvent pas être déplacées pour passer la VM. Si ces 2 conditions ne sont pas remplies, pas de V.M. car elle est alors illégale !

Un petit point de règlement pour ne plus se faire enfler !

Attente de chambre en RHR

Art. 15 & 2. A du RH0677 : « lorsqu'un agent ne peut prendre un repos effectif dès son arrivée (manque de matériel de couchage, aération de la chambre, ...), son repos doit être majoré du délai d'attente »

Commentaires et explications

Quelque soit la raison de l'attente avant de pouvoir bénéficier d'un couchage dans des conditions acceptables, vous devez reporter ce temps d'attente à votre PS du lendemain.

Exemple : Vous avez un RHR d'une durée de 11h20, la chambre n'est pas prête et l'on met à votre disposition votre chambre avec 1h de retard. Vous prenez à nouveau 11h20 de RHR quand votre chambre est prête et vous décalez donc votre PS du lendemain de 1h.

La preuve par l'image

Dans le journal de la direction, une photo (jointe ci-dessous) montrant une classe de CM2 en cabine tenait une bonne place....

Mais où était l'inspecteur « la tremblante » qui a fait son « dada » de la chasse à la présence en cabine ?



Pour une piquouse de rappel, rien de tel qu'un ptit café !

Les 26 et 27 mai, « Christine et Sylvain » vous proposaient de venir boire un café en CPST pour vous apprendre à :

1. dire bonjour....
2. avoir le sourire....
3. avoir du respect...
4.

Enfin, faire votre éducation finalement !

N'oubliez pas de vous laver les dents matin et soir sinon papa « Sylvain » et maman « Christine » vont vous gronder.

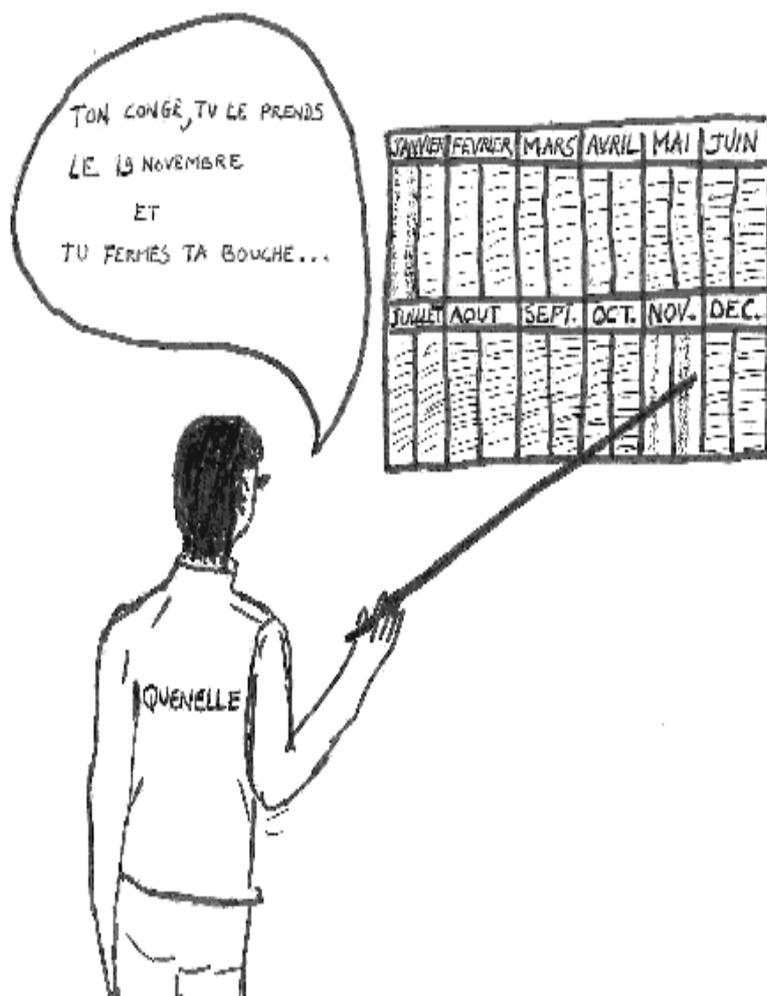
Quand le responsable congés veut faire sa loi...

Dans la nouvelle organisation de la CPST, il se confirme qu'il y a bien eu des erreurs de casting...

En effet, le nouveau responsable congés n'en fait qu'à sa tête !

En moins de 2 mois d'activité, il a déjà allumé 3 feux et à ce rythme cela pourrait engendrer rapidement des feux de palettes...

- A peine débarqué, il commença par jouer arbitrairement avec les repos des agents. Et j't'enlève des RP....et j'te mets des RM.....
Ceci sans la moindre notion des règlements et accords locaux. Il a fallu l'intervention des O.S. pour le stopper !
- D'entrée de jeu, il ne respecta pas l'accord congés en accordant à sa guise sans tenir compte du délai d' 1 mois ni de l'ordre des demandes.
- Enfin, dernier dérapage, il s'est pris pour le Pdt du Medef en traitant le lundi de pentecôte selon ses souhaits personnels. C'est le seul établissement de la région où l'on a vu ça !!!
Ceci est réglé suite à notre intervention



SUD-Rail pour un mouvement des ECT

Face aux attaques tous azimuts de la direction, les revendications des ASCT ne manquent pas de s'exprimer et un ras le bol flagrant est présent dans notre métier :

- **les conditions de travail** (dégradation des roulements constatée à chaque changement de service)
- **l'équipement des trains** (étroitement lié à la sûreté mais aussi à la qualité du service public)
- **la rémunération** (la reconnaissance de la professionnalisation des métiers passe par là : salaire et prime de travail spécifique, entre autres)
- **déroulement de carrière** (un déroulement harmonieux pour que chaque agent puisse dérouler jusqu'au bout de sa grille. Abandon des pourcentages pour les qualifications, un non sens lorsque la population des métiers vieillit par manque d'embauches suffisantes.
- **les menaces du projet Alliance** sur l'organisation du travail avec notamment une nouvelle augmentation de la productivité pour faire face à l'augmentation de charge et au manque de personnel.
- **les errements de Dynamic Pro**
- **la disparition programmée des BA**

L'envie de défendre les revendications catégorielles est de plus en plus forte dans l'esprit du personnel des ECT et plus particulièrement des ASCT, elle s'affirme au fil des grèves, mais il ne faudrait pas attendre trop longtemps car l'effritement et la lassitude pourrait remplacer la mobilisation et à la volonté de luttés.

Tout au long de l'année 2004 et en ce début d'année 2005 la fédération SUD rail a tenté de maintenir l'unité au niveau des trains en proposant une plate-forme commune. Cette solution n'a pas obtenu de consensus et le dialogue a été suspendu à cause de nos divergences notamment sur l'appréciation d'Alliance mais aussi sur les modes d'actions à mettre en œuvre pour être efficace ensemble au service des revendications des personnels des ECT. La liaison Trains de SUD rail reste ouverte et continue à travailler à la mise en œuvre d'actions à venir, sans a priori, mais en faisant le constat qu'une évolution, un cran supérieur est aujourd'hui nécessaire.

AGENDA

21 juin : *manifestation à Montpellier contre la mise en place d'ID TGV sur axe Paris-Montpellier*

7 juillet : *DP*

La petite maxime du VENT DU SUD n°14

« il y a ceux qui écrivent l'histoire et ceux qui ont besoin de lunettes pour la lire »

A.TALON